

Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **2 (1944)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bibliographie

Geld- und Kreditsystem der Schweiz ¹.

Les amis, les collègues, les admirateurs et les collaborateurs directs ou indirects de M. le professeur G. Bachmann ont, à l'occasion de son 70^{me} anniversaire, publié un très bel ouvrage, divisé en cinq parties, dans lequel se trouvent réunies vingt et une études sur des problèmes touchant à la politique monétaire et de crédit en Suisse. Les personnalités les plus autorisées des milieux universitaires, bancaires et financiers ont tenu à rendre hommage à M. Bachmann.

En guise d'introduction, M. E. Wetter, ancien conseiller fédéral, relève les qualités exceptionnelles de M. Bachmann et sa féconde carrière dans l'enseignement universitaire. Nombreux sont ceux qui, parmi ses anciens élèves, occupent des situations en vue et sont profondément reconnaissants envers leur maître distingué qui a su les initier à la science économique, puis les diriger, et qui leur a donné une méthode de travail.

Appelé à la tête de notre banque d'émission, M. Bachmann lui a consacré sa science et son temps. Il a largement contribué à son développement et par là même à l'importance de la Suisse en tant que place bancaire internationale.

Dans la première partie de l'ouvrage en question, les professeurs de l'Université de Zurich ont apporté une large contribution à l'étude des problèmes généraux de l'économie suisse.

Sous le titre : *Gestaltende Kräfte in der schweizerischen Geld- und Kreditwirtschaft*, M. Eugen Grossmann recherche les facteurs qui ont été déterminants pour l'économie de la Suisse. C'est sa structure sociale et sa position géographique qui ont dicté à notre pays l'esprit qui devait présider à la constitution de ses institutions monétaires et de crédit. Or, le sens moral de notre peuple, son sens de l'épargne, son goût d'indépendance sont au nombre des facteurs essentiels qui ont contribué au développement économique de la Confédération.

M. Grossmann étudie ensuite l'influence que la politique économique a eue sur nos destinées. Notre politique monétaire, notre politique de crédit et dans son cadre, l'élément paysan ont joué un rôle extrêmement important, de même que la politique fiscale.

Enfin, l'étranger a exercé une certaine influence sur notre politique monétaire ; la France, par l'Union monétaire et l'Allemagne, spécialement par ses institutions de crédit dont certaines formes ont servi de modèles en Suisse.

Dans une étude qu'il intitule : *Geld- und Kredittheorie im Wandel des Wirtschaftslebens*, M. Richard Büchner se propose de définir la notion de monnaie et celle de crédit. Il reprend les thèses contemporaines des Wagner,

¹ *Geld- und Kreditsystem der Schweiz*, Schultess & Co. A. G. Zurich. 449 pages.

Rist, Weber, Nogaro — pour ne citer que quelques-uns des économistes auxquels il est fait allusion — et les analyse à la lumière de notre organisation monétaire et bancaire. M. Büchner expose, depuis ses débuts, les faits saillants de notre système monétaire ainsi que les diverses formes des opérations de crédit de nos banques. Enfin, dans les deux derniers paragraphes intitulés : « Preisbildung und Konjunktur » et « Volkswirtschaft und Weltwirtschaft », l'auteur de ce mémoire étudie le rôle de l'argent dans le circuit économique, la théorie des parités du pouvoir d'achat, l'interdépendance qui existe entre les différents marchés et dont la balance des comptes est une des manifestations. De nos jours, l'or joue un rôle important dans les paiements internationaux. Mais pour qu'il puisse continuer à le faire, il faut préalablement rétablir la collaboration économique mondiale.

Le problème de la responsabilité du banquier permet à M. August Egger de lui consacrer une étude fort intéressante, intitulée : *Über die Verantwortlichkeit des Bankiers*. D'une part, l'évolution économique de la banque qui a donné lieu à la « Loi fédérale sur les banques », d'autre part, l'évolution du droit qui a eu pour conséquence la réforme du code des obligations tendent à augmenter la responsabilité du banquier. Aujourd'hui, les questions de la caution de la banque et de la responsabilité de l'administrateur et du directeur sont appelées à apporter de profondes modifications dans l'ancien statut juridique du banquier.

M. Egger examine dans quels cas cette caution peut être exigée, quand la responsabilité du banquier peut être attaquée et quelles en sont les conséquences tant pour le plaignant que pour la personne mise en cause. Ecrite par un juriste, cette étude apporte beaucoup de clarté dans une question fort complexe.

Der Nennwert des Geldes im schweizerischen Schuldrecht est l'objet d'un mémoire dû à la plume de M. Hans Oppikofer. Le problème de la valeur nominale de la monnaie a toujours revêtu une grande importance, entre autres, du fait de son incidence sur la position du débiteur qui a contracté une dette dans la monnaie légale d'un pays, monnaie qui est dévaluée pendant la durée du contrat. Depuis la première guerre mondiale en particulier, la question a été souvent discutée et les dévaluations successives qui ont marqué la période de l'entre deux guerres expliquent suffisamment l'actualité du sujet. Il faut donc savoir gré à M. Oppikofer d'avoir consacré son étude au problème de la valeur nominale de la monnaie et de la position du débiteur en droit suisse. Notre pays a eu le privilège de ne pas avoir une monnaie dont la valeur nominale est supérieure à la valeur réelle, malgré la dévaluation du franc en septembre 1936. C'est pourquoi le principe de la valeur nominale appliqué à une dette en francs suisses paraît n'avoir jamais donné lieu à un différend entre débiteur et créancier. En effet, l'indice du coût de la vie ne s'est élevé que de 5 % jusqu'en 1938, hausse qui reste dans les limites tout à fait normales et naturelles.

Les débuts de la banque à Zurich (*Die Anfänge des Bankwesens in Zürich*) est le sujet qui permet à M. Hans Nabholz de faire revivre une période très intéressante de l'histoire de la banque à Zurich, période qui s'étend du XIII^e au XV^e siècle. Il y a là matière à satisfaire le plus exigeant des

lecteurs, tant l'auteur a su joindre à ses qualités d'historien et d'homme de science ses dons d'écrivain et de fin conteur. Le prêt sous ses formes les plus diverses et le change sont les premières opérations que pratiquent les banquiers zurichois pour lesquels l'apport des Juifs et des Cahorsiens fut précieux.

Cette étude est suivie d'un mémoire de M. Leo Weisz sur le crédit organisé, à Zurich, de la Réforme à l'année 1835 (*Der organisierte Kredit in Zürich von der Reform bis zum Jahre 1835*). Là encore, il s'agit d'une page d'histoire financière fort instructive, qui donne un aperçu suggestif de l'évolution de la banque sur les bords de la Limmat.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, consacrée à notre système monétaire et à l'organisation du crédit, M. le professeur E. Kellenberger parle des expériences faites au cours de la dernière guerre mondiale et de la nouvelle loi monétaire qui nous régit aujourd'hui. (*Die schweizerische Münzpolitik im Kriege.*) Les pouvoirs publics et les autorités bancaires ont largement profité des enseignements du passé, ce qui leur a permis de se préparer et de s'organiser en vue de l'actuelle guerre mondiale qui s'annonçait bien avant 1939. C'est ce que M. Kellenberger développe dans son travail qui aborde également les questions qu'on posees la frappe et la circulation des pièces d'argent, de nickel et de cuivre de 1939 à aujourd'hui.

M. E. Ackermann, directeur à la Banque nationale suisse était particulièrement bien placé pour faire une étude sur le billet de banque et les virements (*Banknote und Giralgeld*), dont le développement est tout simplement prodigieux. Il en analyse les causes et les conséquences avec la compétence et l'objectivité que nous lui connaissons.

M. E. Weber, président du directoire de la Banque nationale, consacre une vingtaine de pages aux opérations de crédit de celle-ci. (*Das Kreditgeschäft der Schweizerischen Nationalbank*). Dans son introduction, il définit le sens et le but de la politique de crédit de toute banque centrale et fixe le cadre de l'activité de notre institut d'émission. Puis il en retrace les diverses phases. A l'origine, la Banque nationale suisse s'était proposé d'octroyer des crédits à l'économie privée seulement, et avec parcimonie ; les modifications apportées à la loi en 1911 lui permirent de venir aussi en aide aux corporations de droit public. La guerre de 1914 et la crise mondiale ont prouvé combien judicieuse a été cette mesure. Au cours des hostilités actuelles, la Banque nationale suisse a étendu encore son action en assurant à la Confédération des crédits momentanés, en facilitant le ravitaillement du pays en matières premières, en finançant des grands travaux, en faisant des avances sur les avoirs de clearing. La politique de crédit de la Banque nationale suisse est devenue un instrument extrêmement utile de la politique monétaire de notre banque d'émission.

M. Arthur Stampfli, expert à l'administration fédérale des finances et à la commission fédérale des banques, situe la place des banques dans l'organisation du crédit en Suisse. (*Die Banken in der schweizerischen Kreditorganisation*), tandis que le Dr Walter Zollinger à Zurich, analyse le rôle de l'assurance privée dans le cadre de notre système de crédit (*Die private Versicherung im Rahmen des Kreditsystems*).

Enfin, pour terminer la deuxième partie de ce recueil, il appartient à un pédagogue, M. J. Burri, recteur de l'École de commerce de l'association des commerçants de Zurich, d'exposer le problème de la formation professionnelle de l'employé de banque (*Die Ausbildung des Bankbeamten*).

Les dissertations consacrées au financement de diverses branches de notre économie se trouvent groupées dans une troisième partie.

M. Richard König, professeur à l'Université de Berne, spécialiste des questions agraires, s'est proposé d'examiner les problèmes, aussi nombreux que délicats, que soulève le crédit agricole. (*Probleme des Agrarkredits*.) Après avoir rappelé que des jalons ont déjà été posés en vue de créer un droit immobilier agricole, l'auteur étudie les crédits ruraux hypothécaires, d'amélioration foncière et d'exploitation.

M. Theo Keller, professeur à l'Université commerciale de Saint-Gall, publie un mémoire fort intéressant sur le financement de l'industrie, de l'artisanat et du commerce. (*Probleme der Finanzierung von Industrie, Gewerbe und Handel*.) Comme il le relève dans son introduction, le problème du financement n'a pas donné lieu en Suisse à une étude systématique et complète et sans prétendre combler en quelque vingt pages cette lacune, M. T. Keller développe, à grands traits, l'essentiel de la question.

La dernière étude de cette troisième partie permet à M. Manuel Saitzew, professeur à l'Université de Zurich, de parler du financement de l'industrie électrique suisse (*Die Finanzierung der schweizerischen Elektrizitätswirtschaft*), laquelle doit être nettement considérée pour elle-même, tant elle diffère de toutes les autres industries suisses, à l'exception des chemins de fer. En effet, contrairement aux autres branches de notre économie, une partie importante de l'industrie électrique se trouve entre les mains de corporations de droit public, Confédération, cantons, communes. En outre, ce secteur industriel exige d'énormes capitaux, de sorte que la technique de son financement diffère fondamentalement des autres industries : les frais de construction sont considérables tandis que les dépenses d'exploitation sont faibles.

Une quatrième partie consacrée au crédit public débute par un mémoire dû à la plume de M. P. Rossy, directeur de la Banque nationale suisse et intitulé : *Les finances de la Confédération*, sujet qui n'a plus de secrets pour son auteur. Lors de son passage au Département fédéral des finances en qualité d'expert financier, M. Rossy n'a-t-il pas eu l'occasion d'étudier à fond ce problème, lequel est étroitement lié à celui des finances cantonales ?

L'auteur nous invite à le suivre à travers l'histoire des finances fédérales, de 1850 à fin 1943. Aujourd'hui, les soucis qui accablent notre ministre des finances sont nombreux. Le principe de l'équilibre des dépenses et des recettes n'a jamais été perdu de vue. Si à certaines époques — et c'est le cas de la période actuelle — les dépenses n'ont pas toujours été couvertes par les recettes, il faut l'attribuer à des circonstances particulières qui ne permettent pas de respecter entièrement la rigueur du principe rappelé plus haut ; mais les organes responsables du bon fonctionnement des finances se font un devoir d'y revenir le plus rapidement possible. Le problème financier est plutôt fonction de la politique économique ; « politique, économie et finance se conditionnent

mutuellement ». Pour résoudre la question financière, il ne suffira pas de répartir les ressources fiscales entre la Confédération et les cantons, mais il conviendrait préalablement de distribuer avec plus de précision les tâches économiques et sociales entre la Confédération et les cantons.

Das eidgenössische Schuldbuch als Staatsschuldbuch des Bundes est le titre du travail de M. Emil Mosiman, secrétaire général de la Banque nationale suisse. La Suisse a longtemps hésité avant d'introduire un « Grand Livre de la Dette publique » et ce n'est qu'en 1936 que l'emprunt de la Défense nationale a été la cause de la création de cette institution. M. Mosimann donne des précisions et des éclaircissements touchant aux principes légaux sur lesquels repose le grand livre de la dette et enrichit son texte de quelques données statistiques très suggestives.

M. Henri Borle, professeur à l'Université de Lausanne, inaugure la cinquième partie de ce recueil, consacrée aux problèmes de la balance des paiements. Dans une étude approfondie, intitulée : *De l'exportation des capitaux et du circuit monétaire*, M. Borle s'est tout d'abord fixé pour tâche de définir certaines notions d'économie monétaire, trop souvent imprécises ou mal comprises, puis de poser le problème général du mouvement international des capitaux, afin de le situer sur le plan international. C'est après cette introduction seulement qu'il aborde le problème suisse du mouvement international normal des capitaux. Il serait vain de vouloir résumer ce travail. Il doit être lu intégralement. M. Borle est un spécialiste des questions monétaires ; il aime les considérer et les étudier sous l'angle théorique, ce qui imprime à sa dissertation un caractère très scientifique, mais ce qui pourrait en rendre la lecture parfois ardue aux profanes.

Relevons simplement que l'auteur a fait ressortir avec pertinence les rapports nombreux et étroits qui existent entre le circuit monétaire et le mouvement des capitaux, l'importance du crédit dans le cadre de ce phénomène et le rôle que joue l'or dans l'ensemble de ces opérations. Quand l'un de ces facteurs agit-il directement sur l'autre ? Quelles sont les conséquences sur l'économie suisse envisagée dans son ensemble, d'une exportation de capitaux faite par un particulier ? Le marché intérieur a-t-il été influencé par le mouvement des capitaux sur le plan international ? M. Borle apporte à chacune de ces questions une réponse précise et rigoureuse.

Sous le titre : *Der internationale Zahlungsverkehr der Schweiz*, M. Alfred Hirs, membre du directoire de la Banque nationale suisse aborde le problème des paiements internationaux.

Il constate que dès que la balance des paiements est en déséquilibre, les banques sont obligées de recourir aux bons offices de l'Institut d'émission pour payer l'excédent des créances sur l'étranger ou au contraire, pour encaisser le surplus des dettes. Or, depuis une dizaine d'années, à côté des paiements libres, nombreux sont ceux qui se font par l'entremise du clearing, lequel a totalement modifié la base de l'ancien système de réglementation.

Aujourd'hui, sur le continent, dans le domaine des paiements internationaux, seuls la Suède, le Portugal et la Suisse ont des dispositions encore libérales, contrairement à l'Allemagne et à l'Italie en particulier. Quant aux

mesures prises pour aider nos exportateurs, c'est, à l'inverse de la plupart des pays, la Confédération et non pas notre banque d'émission qui en acquiert les créances pour leur permettre de mobiliser la valeur de celles-ci.

Au cours de ces dernières années, la stabilité du franc suisse a engagé de nombreux Etats à utiliser notre monnaie dans leurs règlements internationaux, ce qui a eu pour conséquence de créer des mouvements d'argent et d'or qui se sont répercutés jusque dans l'activité de la Banque nationale.

Après avoir exposé les diverses mesures qui réglementent nos rapports monétaires avec le continent, M. Hirs passe en revue ceux qui nous lient aux pays appartenant soit au bloc dollar, soit au bloc sterling. Il saisit l'occasion pour faire la genèse de la politique suivie par la Banque nationale dans le différend qui s'est élevé entre elle et les exportateurs, en particulier les horlogers. Dans sa conclusion, l'auteur situe l'activité de notre Institut d'émission dans le cadre des paiements internationaux.

Dans son mémoire : *Clearing und Aussenhandel*, M. Jean Hotz, directeur de la Division du commerce à Berne, retrace tout d'abord l'histoire du clearing et explique le sens de cette institution considérée sous l'angle de notre commerce extérieur, puis il expose les diverses sortes de clearing bilatéral et leurs effets sur nos relations d'affaires avec l'étranger. Enfin, il étudie l'incidence du clearing sur la politique commerciale. Le principe du clearing multilatéral permet à M. Hotz de donner quelques précisions sur les avantages que ce système pourrait théoriquement offrir, alors que pratiquement, les résultats n'ont répondu ni aux craintes, ni aux espoirs formulés par divers milieux. Les conclusions de l'auteur sont suivies d'une courte bibliographie qu'il sera utile de consulter le cas échéant.

Le dernier mémoire, sous le titre de *Der Kompensationsverkehr* est dû à la plume de M. Carl Schauwecker. Il répond aux questions suivantes : Que faut-il entendre par compensation privée et que faut-il en attendre ? Comment se présente-t-elle, considérée en fonction du clearing ? Qui supporte, en dernière analyse, les primes de compensation qui sont instituées pour compenser les écarts de prix ?

Dans ses considérations finales, M. Schauwecker conclut que le clearing et la compensation privée peuvent se compléter d'une heureuse façon, à la condition qu'ils agissent d'un commun accord et selon un rythme qui tend à les égaliser.

Nous souhaitons que ce recueil de travaux soit largement répandu, car il mérite d'être lu par tous ceux que les problèmes de notre économie nationale intéressent de près ou de loin.

J. G.

La politique de la Russie à l'égard des Détroits ¹.

La question des Détroits a de tous temps été brûlante. Elle l'est plus que jamais à l'heure actuelle où il va falloir organiser une Europe nouvelle, et où la Russie, devenue puissance mondiale de premier plan, entend étendre sa zone d'influence et obtenir des débouchés sur la mer libre. Dans les futurs traités de paix, la question des Détroits va se trouver à l'honneur ; il est donc extrêmement intéressant de connaître leur histoire et de voir comment, au travers des siècles, la Russie a sans cesse essayé de s'en assurer la maîtrise. C'est précisément ce que Mlle Papouktchieva s'est attachée à faire, en considérant le problème sous l'angle de la politique russe.

Dans son introduction, l'auteur précise la situation géographique des Détroits, point de contact de deux continents et carrefour de deux routes commerciales allant l'une du nord au sud et l'autre de l'ouest vers l'est ; elle explique par là même le caractère mouvementé de l'histoire de ces Détroits qui, au cours des siècles, n'ont cessé de faire l'objet de la convoitise des peuples. Au X^e siècle déjà, la Russie cherchait à obtenir des accès à la mer, tentative qui fut reprise par les tsars et que l'impératrice Catherine II paracheva en étendant les frontières de l'empire jusqu'aux rives de la mer Noire. Si, avec les grandes découvertes, l'importance commerciale de la Méditerranée, donc des Détroits, diminua, il n'en fut pas de même de l'intérêt politique de ces derniers, qui ne fit que croître : du rang de première voie marchande, ils passèrent à celui de porte de défense et d'enjeu des politiques russe, française et anglaise.

Dans une première et une deuxième partie, l'auteur étudie successivement la politique russe des Détroits avant la révolution soviétique, avec les essais constants des tsars d'étendre leur zone d'influence jusqu'à Constantinople, et depuis l'avènement des Soviets qui, bien qu'occupés à ériger le nouveau régime, poursuivent le rêve séculaire russe d'expansion vers la Méditerranée en essayant de s'assurer le libre passage des Détroits aux Conférences de Lausanne et de Montreux.

A l'heure où la Russie est en train de prendre une place prépondérante dans le concert des grands pays européens, il est particulièrement suggestif de sonder le passé et de suivre par l'histoire les efforts toujours renouvelés de ce grand Etat pour s'assurer des débouchés maritimes.

Le livre de Mlle Papouktchieva nous conduit avec autant de sûreté que de maîtrise dans la complexité de la politique d'expansion russe, et il sera un guide précieux pour tous ceux qui désirent essayer de comprendre les événements actuels et à venir.

N. C.

¹ *La politique de la Russie à l'égard des Détroits*, Mlle Marie PΑΠΟΥΚΤΗΙΕΒΑ, Librairie Payot, Lausanne 1944. 188 pages.

La Haute Adriatique et les problèmes politiques actuels¹.

Les questions politiques ont toujours été extrêmement compliquées dans tous les territoires qui, depuis 1918, formaient la Yougoslavie. M. Pero Digovic, qui a déjà écrit sur son pays un livre dont nous avons donné un compte rendu dans notre numéro d'avril, vient de publier en collaboration avec M. Frano Goranic une nouvelle étude intitulée : *La Haute Adriatique et les problèmes politiques actuels*, qui sera pour le lecteur l'occasion d'apprendre à connaître l'histoire de ce pays, sinon de rafraîchir ses souvenirs, et de se rendre compte de la complexité des questions qui touchent à la fois à des problèmes politiques, économiques et religieux. Mais l'économiste peut, lui aussi, tirer profit de la lecture de cet ouvrage qui lui offre de précieux renseignements sur la géographie, le climat, les problèmes démographiques et les ressources de ce pays.

Sur la base de ses caractères économiques naturels, la Marche istro-goritiennne se divise en deux régions : l'une, littorale, qui est la principale, et l'autre montagnaise. Les ressources de la première sont multiples : navigation, industrie, commerce, grâce aux grands ports de Trieste et de Fiume, qui tous deux servent de débouchés aux pays de l'Europe centrale. La seconde vit surtout d'agriculture et d'élevage, complétés par l'exploitation des forêts et, par endroits, des mines. Économiquement différentes, ces deux régions se complètent ; c'était donc une profonde erreur de la part des Italiens que de séparer politiquement Trieste et Fiume de l'arrière-pays slovène et croate, dont leur prospérité dépendait, comme l'a prouvé la décadence économique qu'elles ont subie depuis leur annexion au royaume d'Italie, décadence qui a entraîné celle de toute la Marche istro-goritiennne.

L'ouvrage de MM. Pero Digovic et Frano Goranic est d'un intérêt réel ; nous regrettons peut-être qu'il soit tout imprégné d'une véhémence et d'une ardeur patriotique que nous admirons, certes, mais qui ne sont probablement pas très propices à une vision objective des choses.

N. C.

¹ *La Haute Adriatique*, par MM. Pero DIGOVIC et Frano GORANIC, Librairie de l'Université, F. Rouge & Cie S. A., Lausanne 1944. 286 pages.

Et après la guerre ?¹

Si l'Europe ne parvient pas à retrouver son équilibre politique et économique après la guerre actuelle, certes ce n'est pas faute d'experts, tous bien intentionnés et prêts à donner des conseils à ceux qui ont la lourde tâche de conduire le continent vers une destinée qui, souhaitons-le, sera moins catastrophique que celle qu'il a vécu au cours de ces cinq dernières années.

Les plans se succèdent à un rythme éloquent qui met en relief combien notre situation est précaire et instable. Il est difficile d'apporter un peu d'ordre dans les nombreuses propositions des Alliés qui ont vu le jour jusqu'à aujourd'hui. Il est vrai que celui qui cherche honnêtement et en toute objectivité une solution au drame européen risque d'être submergé par les problèmes à première vue inextricables que pose l'évolution de notre continent.

Un professeur d'histoire suisse, M. V. Gitermann, conseiller national, à Zurich, a essayé, dans un ouvrage de 88 pages, de situer le problème européen tel qu'il apparaissait en 1943, sous l'angle économique, politique et social. L'avenir de l'Europe le remplit d'inquiétude, car il se demande si l'on réussira jamais à éliminer les causes de lutte, de jalousie, d'inégalité, et si l'on n'est pas sur le chemin d'un nouveau conflit dont l'embryon existe déjà. Pour lui, le problème de la répartition des débouchés est l'un des plus importants, auquel il est indispensable de donner une solution satisfaisante pour tous les individus et pour tous les Etats. La disproportion entre la production et la consommation conduit invariablement à un déséquilibre économique et engage les hommes qui sont à la tête des Etats à trouver coûte que coûte à ces maux des remèdes qui ne sont pas toujours pacifiques.

Pratiquement, l'économie joue un rôle de plus en plus important, et ce n'est qu'en s'opposant au système actuel de répartition que la lutte pour la paix doit être menée. Dans le cadre de la nation, la solution doit être cherchée dans une répartition du pouvoir d'achat plus judicieuse.

M. Gitermann donne à l'appui de sa thèse les opinions d'hommes éminents le secrétaire d'Etat américain Francis Sayre, le ministre de la marine Knox, le professeur d'économie politique Jacob Viner qui s'est exprimé en ces termes : « Tant que la réapparition d'un chômage massif ne pourra être empêchée sans recourir à des méthodes totalitaires, il n'existe aucun espoir de créer un monde pacifique. » Du reste, cette idée avait déjà été exprimée en 1910 par le socialiste Rodolphe Hilferding dans son *Capital financier*.

Après avoir exposé très succinctement la thèse de l'espace vital des pays totalitaires et le programme immédiat des Nations Unies, l'auteur de *Et après la guerre ?* aborde les problèmes qui lui paraissent les plus urgents, si l'on veut assurer une paix durable ; pour lui la charge des dettes de guerre et le danger d'inflation sont deux obstacles très sérieux à une ère de prospérité et d'équilibre, car pour les aplanir, il est à craindre que les grandes puissances recourent à l'exportation sans se préoccuper des besoins des autres Etats qui

¹ *Et après la guerre ?* par M. Valentin GITERMANN. Editions de la Baconnière, Neuchâtel 1944. 87 pages.

seront plus ou moins éliminés de la scène économique et frustrés de leurs droits les plus élémentaires. L'impérialisme économique, encouragé par de puissantes sociétés financières, ne tardera pas à être un soutien de l'impérialisme politique, prélude à un nouveau conflit armé.

A eux seuls, les plans monétaires ne peuvent assurer l'harmonie. Ils sont nés de l'idée de donner à l'appareil économique actuel un regain d'activité et une nouvelle ère de prospérité. Ils n'apportent aucune réforme fondamentale.

C'est en appliquant une politique d'améliorations sociales et en favorisant la lutte contre le chômage que l'on réussira à rendre au monde l'équilibre dont il a besoin, quitte à abandonner le principe de la liberté de l'initiative privée, comme de nombreux représentants britanniques, issus de tous les milieux, le préconisent ouvertement.

Enfin, non sans quelque raison, M. Gitermann pense que c'est à son fruit que l'on juge un arbre, et que la comparaison objective après la guerre de la situation des pays ayant une économie dite capitaliste avec le régime en vigueur en U.R.S.S. sera le plus sûr des critères et permettra de se faire une opinion déterminante.

Nous sommes loin des idées défendues par les économistes se réclamant de l'école libérale et professant le retour, sinon à la liberté économique totale, tout au moins à une restriction de plus en plus grande de l'intervention de l'Etat. Le livre de M. Gitermann est intéressant à plus d'un titre. Sans cacher du tout ses sympathies et son attachement pour le socialisme, l'auteur fait preuve d'une objectivité qu'il est juste de relever. Il oblige le lecteur à réfléchir et s'il n'apporte pas de solutions à toutes les questions posées, il a au moins le mérite de les poser.

J. G.

La propriété de l'entreprise¹.

Dans les *Cahiers de la Renaissance vaudoise*, M^e Marcel Regamey, avocat à Lausanne, vient de publier une étude très solide sur le problème de *La propriété de l'entreprise*. On sait que, dans certains milieux, le principe même de la propriété est l'objet d'attaques alors que le droit de propriété avait été proclamé sacro-saint par la Révolution française.

M^e Regamey, après avoir rappelé en termes excellents que la propriété relève du droit positif et historique, définit le sens de la propriété différenciée qui a caractérisé l'ancien ordre juridique, lequel a duré quelque cinq à six cents ans, jusqu'au début du XIX^e siècle.

En affranchissant la propriété des services féodaux qui la grevaient, la Révolution a substitué la notion de propriété unitaire à celle de propriété différenciée. Mais en même temps que certaines servitudes qui grevaient la propriété disparaissaient après la Révolution, la valeur d'échange en argent prit une importance considérable, dépassant celle des objets mêmes de la propriété.

¹ « *La propriété de l'entreprise* » dans les *Cahiers de la Renaissance vaudoise*, n^o 24, année 1944.

Bientôt l'entreprise ne fut plus qu'un capital investi. La notion de patrimoine s'efface devant celle plus moderne de fortune. La propriété a pris une forme *standard*, plus adéquate à la civilisation du XIX^e siècle, à tel point que l'entreprise industrielle a été fortement marquée par cette évolution et que la forme la plus courante de la propriété est celle de l'anonymat.

M^e Regamey formule à l'endroit de la société anonyme des critiques pertinentes ; il montre comment les gros bailleurs de fonds, le plus souvent inconnus et pour lesquels l'entreprise ne représente rien d'autre qu'un élément de gain, sont et demeurent les maîtres de la société. Guidés uniquement par des mobiles financiers, ils ne reculent souvent devant aucun moyen pour atteindre le but qu'ils se proposent, parfois au préjudice de l'entreprise qu'ils vont même jusqu'à supprimer.

Si la forme anonyme de l'entreprise a été rendue nécessaire par des raisons techniques, les abus qui sont journellement commis sous son manteau justifient pleinement des mesures de répression.

Mais l'auteur ne pense pas que la réaction du socialisme ait quelque chance de succès. Elle est illusoire. Evoquant le fameux conflit du capital et du travail, M^e Regamey le croit insoluble « car il oppose deux éléments qui sont solidaires, mais qui ne peuvent être harmonisés que par l'intermédiaire d'un troisième, qu'on passe sous silence, alors qu'il est le plus important : le chef de l'entreprise ».

L'autorité patronale est indispensable ; elle seule est capable d'assurer la réconciliation entre le capital et le travail ; pour cela, il faut recréer cette autorité. L'entreprise industrielle en a besoin. M^e Regamey est un juriste, mais sa conclusion est la même que celle d'un Fayol, économiste et homme d'affaires, ou d'un Dubreuil, ouvrier et corporatiste.

L'entreprise doit devenir la « chose » du chef et de ses collaborateurs, du directeur au petit apprenti, car elle doit assurer « la prospérité de toutes les personnes qui y participent ». Elle ne doit plus apparaître comme une simple « réunion de capitaux », mais comme une œuvre ayant un but économique et social.

Dans l'entreprise de demain, les droits des actionnaires doivent être reconnus et sauvegardés, comme du reste ceux des employés. Mais un taux maximum des dividendes s'impose alors que se justifie la participation du personnel permanent aux bénéfices.

M^e Regamey étudie les qualités qui doivent caractériser le chef de l'entreprise. Il pense que la décentralisation de la grande entreprise facilitera le contact entre le chef et l'ouvrier et que bientôt ce dernier pourra alors véritablement être réintégré dans la communauté de l'entreprise, car la question sociale n'est pas « une affaire de salaire, mais une affaire de propriété » ; en donnant au travailleur libre accès à la propriété, le chef d'entreprise le réhabilitera et en fera un collaborateur. L'ouvrier de son côté verra que ces avantages ne sont pas illusoires.

Enfin, dans une conclusion aussi réaliste que généreuse, l'auteur en appelle au patronat pour l'adjurer de tenir compte des intérêts de l'ouvrier, qui se confondent avec les siens, afin de soustraire une fois pour toutes le travailleur aux influences dissolvantes des meneurs qui cherchent à créer la discorde pour mieux régner par la suite.

L'article de M^e Regamey, dans lequel nous retrouvons de brillantes qualités d'écrivain, abonde en idées intéressantes qui procèdent d'une éthique élevée. C'est bien sur ce terrain qu'une entente est possible entre citoyens dont les opinions politiques peuvent diverger.

Puisse ce bref compte rendu valoir de nombreux lecteurs à l'étude dont nous parlons.

J. G.

« Die angelsächsischen Pläne für die Neuordnung des internationalen Zahlungsverkehrs. ¹ »

Faire connaître au public les buts et les méthodes des Plans Keynes et White et lui faciliter la formation d'un jugement personnel sur ces derniers, telle est la tâche que s'est fixée M. Hans Bachmann, directeur du Schweizerische Institut für Aussenhandels- und Absatzforschung, en écrivant son ouvrage : *Die angelsächsischen pläne für die Neuordnung des internationalen Zahlungsverkehrs*.

Le but que se proposent les Plans Keynes et White, présentés aux Gouvernements britannique et américain au printemps 1943, est de créer des centres destinés à résoudre les questions monétaires, à favoriser un nouvel essor du commerce international, et à accorder des crédits à longue échéance aux pays dont l'économie a souffert du fait de la guerre.

Si les visées des deux plans sont semblables, leurs méthodes, en revanche, diffèrent passablement. Le Plan Keyne préconise la formation d'une Union internationale de clearing avec une monnaie internationale, le bancor, union dont le capital serait formé de quote-parts accordées sous la forme de monnaie scripturale à chaque pays, qui aurait une quote-part basée sur la moyenne du volume de ses importations et de ses exportations au cours des trois années qui ont précédé la guerre.

En définitive, nous pouvons résumer ainsi les buts du Plan Keynes : compensation des soldes à court terme au moyen de crédits en devises ; équilibre de la balance des comptes ; rapport entre les diverses monnaies et le bancor, et ce dernier et l'or.

Le Plan White, lui, préconise un fonds de stabilisation ayant un capital propre de 5 milliards versé en or, en monnaie nationale et en titres d'Etat, et une monnaie internationale basée sur l'or, l'unitas. Il met l'accent principalement sur la stabilisation des changes, l'administration du fonds fixant les cours des changes des monnaies nationales, le prix d'achat et de vente de l'or.

Alors que le Plan Keynes donne une place secondaire à l'or, puisque les paiements pourront se faire aussi bien sans lui, le Plan White lui accorde une importance primordiale.

¹ *Die angelsächsischen Pläne für die Neuordnung des internationalen Zahlungsverkehrs ; Keynes-Plan, White-Plan*, Dr. rer. cam. Hans BACHMANN, Verlag der Fehr'schen Buchhandlung, St. Gallen 1943, 102 pages.

Même pour les économistes, cette question des Plans Keynes et White est loin d'être simple, aussi est-il extrêmement heureux que M. Bachmann ait exposé aussi clairement leurs principes et leurs éléments, et ait su dégager avec autant de sûreté et de concision leurs points de contact et leurs divergences. Le texte des deux plans, qu'on trouve en fin de volume, contribue encore à leur compréhension.

N. C.

« Angelsächsische Vorbereitungen und Pläne für die Nachkriegswirtschaft. ¹ »

Au cours de ces dernières années, les économistes anglo-saxons ont élaboré un nombre impressionnant de plans et de propositions pour préparer la reconstruction de l'après-guerre et la réorganisation de l'économie mondiale. Le but de l'ouvrage de M. Bachmann est d'en donner une vue d'ensemble dans la mesure où ils sont destinés à influencer l'économie non seulement britannique et américaine, mais aussi celle du monde entier.

Dans les pays anglo-saxons, l'économie de guerre a naturellement obligé les gouvernements à intervenir dans de nombreux domaines : industrie, commerce, transports, et à prendre les mesures que nécessitaient le contingentement, le rationnement et le contrôle des prix. Des « pools » d'achat pour les matières premières ont été prévus par les dirigeants britanniques dès le début de la guerre. Sur le plan monétaire, nous assistons à la formation de deux zones d'influence, l'une se rattachant à la livre sterling (application du Plan Keynes), avec la Sterling-Area et l'accord monétaire franco-britannique, et l'autre au dollar (Plan White), à tendance panaméricaine, avec l'accord belgo-hollandais, que nous avons étudié en détail dans notre numéro d'avril, et la Loi prêt et bail. On en est ainsi arrivé à des résultats auxquels on tendait sans succès depuis des décennies.

A l'issue de la dernière guerre, les puissances alliées, qui avaient porté tout leur effort dans le domaine militaire et négligé les autres, se sont trouvées victorieuses, mais sans aucune espèce de préparation économique, lacune grave qu'il leur a fallu des années pour combler. Cette fois-ci, elles ont voulu éviter à tout prix cette erreur. C'est pourquoi, au cours de ces deux dernières années, nous avons assisté à cette floraison de mesures administratives et d'accords de tous genres, parmi lesquels il convient de noter tout spécialement le « Reciprocal Tariff Act » ; cette innovation dans l'histoire économique des Etats-Unis aura certainement une répercussion mondiale, car le « Tariff Act » autorise le président à baisser certains droits de douane sans en référer au Congrès et laisse par là même entrevoir l'intention des Etats-Unis de modifier profondément leur politique commerciale, jusque là farouchement isolationniste. Peut-être allons-nous assister après la guerre à l'envahissement par les produits américains du marché mondial et spécialement européen.

¹ *Angelsächsische Vorbereitungen und Pläne für die Nachkriegswirtschaft*, Dr. rer. cam. Hans BACHMANN, Verlag der Fehr'schen Buchhandlung, St. Gallen 1944. 214 pages.

Après avoir brièvement étudié la Charte de l'Atlantique, l'auteur examine l'histoire des diverses phases qui ont précédé la signature de l'Accord sur le blé, dont l'importance économique et sociale est, pour les populations rurales, ce qu'est le Plan Beveridge pour les habitants des villes. Cet accord, comme le relève M. Bachmann, va trouver son prolongement dans la Conférence de l'alimentation de Hot Springs, sur laquelle il s'étend après avoir mentionné l'U.N.R.R.A., dont on a déjà pu constater les heureux effets au cours des campagnes d'Italie et de France.

Avec la Conférence de Hot Springs, nous entrons dans une nouvelle phase, celle des projets et des plans officiels. M. Bachmann expose les principes du Plan Beveridge, suffisamment connu chez nous pour que nous n'y revenions pas, suivi du Message du président Roosevelt, qui prévoit le développement des forces économiques nationales dans l'après-guerre par l'emploi intégral du potentiel matériel et humain, la stabilisation du revenu, la possibilité pour chacun de jouir d'une sécurité sociale plus élevée et d'un standard de vie minimum, et enfin l'équilibre entre une économie stable et les besoins sociaux.

En marge des Plans Keynes et White, signalons le plan américain d'une banque des Nations Unies qui, en garantissant l'octroi de crédits, va faciliter le développement des forces productrices et du commerce international. Et, pour conclure ce chapitre, l'auteur examine le rapport du Conseil fédéral sur le passage de l'économie de guerre à l'économie de paix : à l'issue du conflit, afin d'éviter que les pays épargnés par la guerre ne soient victimes de l'effondrement qui suivra immédiatement la période de hausse économique, il faudra conserver le système de contrôle des prix, de rationnement et de contingentement pour les matières premières et les biens de consommation, car les mesures de reconstruction et de secours prises en grand vont amener, même dans les pays restés intacts, un prolongement de l'état actuel de pénurie. Il faudra également résoudre la question monétaire internationale : problèmes de l'adaptation du cours des changes aux nouveaux prix, de la formation d'un fonds de stabilisation de la monnaie et de l'ouverture de crédits pour la remise sur pied du commerce international.

Une brève étude des mesures panaméricaines et des conventions qui en ont découlé termine l'ouvrage de M. Bachmann : Conférence de Panama, Conférence de La Havane, Conférence de Rio-de-Janeiro, fondation d'une banque inter-américaine qui servira d'intermédiaire, d'organe de stabilisation, de change et de clearing entre les diverses républiques des deux Amériques, formation d'un bloc-dollar englobant ces mêmes États et d'une convention des marchandises garantissant aux États-Unis la totalité de la production de certaines matières premières d'importance vitale fournies par ces pays. Seul le Canada se tient à l'écart de ces mesures, mais il entretient depuis 1940 des liens toujours plus étroits avec son grand voisin, cherchant par cette collaboration à atteindre un rendement économique maximum.

Malgré la diversité de ces plans, de ces conventions et de ces projets (dont on trouvera le texte, soit complet, soit en extraits en fin de volume), on distingue dans chacun d'entre eux certains éléments communs, qui tous tendent vers un même but : faire de l'interdépendance mutuelle des pays créée par l'économie un nouveau lien de solidarité entre les peuples.

Nous pouvons être reconnaissants à M. Bachmann de nous avoir donné sous une forme aussi claire un aperçu des diverses mesures à l'aide desquelles les nations anglo-saxonnes s'efforcent de préparer pour l'après-guerre une économie plus saine et plus rationnelle, ainsi que des conditions d'existence plus équitables et plus dignes d'être vécues pour toutes les nations, sans distinction de races, de tendances politiques et de langues.

N. C.

Les fluctuations économiques et boursières ¹.

Dans son avant-propos, l'auteur déclare ne pas vouloir « augmenter le nombre des doctrines économiques, mais en aborder succinctement un aspect fondamental peu connu... La détermination d'une loi ou d'un principe immuable est un objectif suffisamment important. »

L'étude des circuits marchandise et fiduciaire permet à M. Corthésy de montrer l'importance économique de la Bourse qui, lorsqu'elle n'est soumise à aucune restriction, permet aux prix du marché de se stabiliser, car les papiers-valeurs représentent « une force naturelle d'absorption ou d'expansion du circuit-monnaie ». Elle joue un rôle d'amortisseur et elle contribue à atténuer les fluctuations anormales des prix.

Cette constatation faite, il convient d'étudier les facteurs qui agissent sur la Bourse, laquelle est l'image et la mesure de l'activité économique. Mais les éléments qui sont à la base de ses fluctuations sont très variables et divers. Il y a des causes immédiates : dividendes, revenus, taux de capitalisation des dividendes, facteurs de crédits bancaires, volume des émissions, etc.

L'examen approfondi des rapports de cause à effet qui pourraient exister entre les facteurs précités et les cours des titres ne permet pas d'arriver à une solution tout à fait satisfaisante du problème. Avec beaucoup d'à propos, l'auteur offre au lecteur un certain nombre de graphiques très suggestifs montrant la similitude plus ou moins rigoureuse des courbes représentant les causes précitées et les cours des titres. Cependant, aucune des comparaisons ne satisfait entièrement l'esprit. La corrélation est parfois accidentelle, à d'autres occasions, le décalage est tel qu'il ne peut être question d'un rapport certain de cause à effet. M. Corthésy ne se contente pas de certaines similitudes qui pourraient conduire à des déductions trop faciles. Il conclut le chapitre en ces termes : « Les dividendes, les taux de capitalisation de ces dividendes, les crédits bancaires, les émissions ne donnent nullement des points de repère permettant d'établir certaines conjonctures boursières. Ils ne sont déterminables qu'après leur constatation et manifestation rendues officielles ; ceci leur enlève toute utilité réelle. Le principe seul de parallélisme doit être retenu. »

Poussant ses investigations plus loin, l'auteur s'arrête longuement aux théories des cycles économiques et boursiers, dont les plus illustres représentants appartiennent au monde anglo-saxon. Ces doctrines ne sont pas

¹ *Les fluctuations économiques et boursières par une synthèse comparative à la loi de causalité*, par M. Charles CORTHÉSY, Librairie de droit F. Roth & Cie, Lausanne 1944. 83 pages.

nouvelles puisque Zénon fit de la périodicité cyclique des événements du monde un des principaux dogmes stoïciens.

Le lecteur est initié aux recherches d'Angas, aux travaux du Comité de recherches économiques d'Harvard, lequel a créé les bases de principes économiques et boursiers à l'aide des indices de décalage du marché des actions, aux constatations de W. Beveridge pour lequel les fluctuations boursières ne sont qu'un parallèle anticipé des fluctuations économiques. Mais d'où proviennent celles-ci? M. Corthésy ne recule devant rien. S'appuyant sur les expériences de grands savants, il ne craint pas de conduire son lecteur dans les sphères infinies et mystérieuses de l'astronomie. D'études portant sur plusieurs siècles, il ressort que les cycles périodiques se renouvellent avec une régularité frappante et que ce rythme n'est pas étranger aux taches solaires, lesquelles sont en étroite corrélation avec un effet combiné des planètes Vénus, Jupiter, Saturne et la Terre. M. Corthésy ne craint pas les investigations poussées et les synthèses hardies, et poursuivant sa recherche d'une loi de causalité des fluctuations boursières et économiques, il la trouve dans une relation d'ordre supérieur.

Il ne nous est pas possible de donner un résumé de la dernière partie de l'étude de M. Corthésy, laquelle est déjà d'une telle concision qu'elle échappe parfois au lecteur. Est-ce vraiment dans le magnétisme planétaire qu'il faut rechercher la cause, « en tout plus qu'en partie, des fluctuations économiques et boursières successives, ainsi que de la relation variable de l'humaine nature »? Nous laissons à son auteur l'originalité de ses déductions et la responsabilité de ses conclusions. L'astronomie est une science en soi, l'économie politique en est une autre. Il nous paraît périlleux de vouloir faire dépendre les cycles économiques et boursiers d'une cause purement astronomique. Il y a probablement un rapport de concomitance entre les fluctuations boursières et les phénomènes astronomiques, mais quant à affirmer qu'il y a un rapport de causalité, nous nous permettons de faire de sérieuses réserves. Mais nous suivons volontiers M. Corthésy quand il écrit : « Résoudre le problème de l'économie demanderait aussi une harmonisation des relations humaines, d'individu à individu. »

J. G.

Das schweizerische Bankwesen im Jahre 1943.

Le 27^{me} fascicule publié par le service d'études économiques et de statistique de la Banque nationale suisse vient de paraître. Cette publication de 160 pages est divisée en 2 parties. Les 45 premières pages sont consacrées à des commentaires fort instructifs sur la structure du système bancaire en Suisse pour l'année 1943 alors que le reste de l'ouvrage est essentiellement réservé à des données statistiques. C'est la meilleure source que nous ayons sur l'activité de nos établissements financiers.

* * *

Nous avons reçu deux ouvrages qui présentent un réel intérêt non seulement pour les spécialistes, mais pour quiconque se préoccupe de l'avenir de l'Europe et de l'évolution du petit commerce. Nous les signalons déjà à l'attention de nos lecteurs en attendant d'en donner un compte rendu dans notre prochain numéro. Ce retard est dû à des obligations militaires.

Betriebsführung im Detailhandel; Joseph Zimmermann, « Handbuch für den mittelständischen Detaillisten »; Polygraphischer Verlag A.-G., Zürich 1944, 414 pages.

Europas Wiedergeburt durch genossenschaftlichen Aufbau; J. J. Kindt-Kiefer; Verlag Paul Haupt, Berne 1944, 171 pages.